



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

17 mai 2022



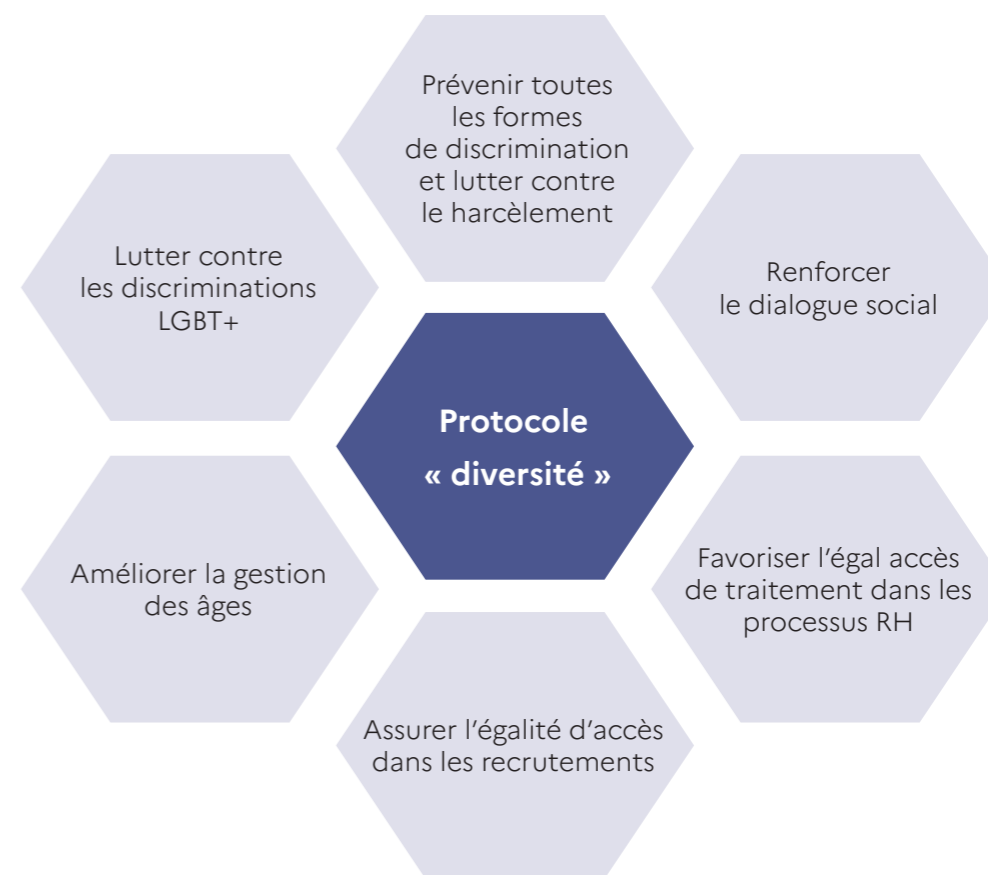
Introduction

La double labellisation et le réseau des référents égalité/diversité du MI

- ➔ En 2018, le ministère de l'Intérieur s'est vu décerné par l'AFNOR Certification **les labels « diversité » et « égalité professionnelle »**. Ces labels visent à reconnaître l'engagement effectif, volontaire et durable du ministère pour prévenir les discriminations et renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de sa politique de ressources humaines.
- ➔ Madame Fadela Benrabia, préfète haute fonctionnaire à l'égalité des droits, a en charge le **suivi de la politique ministérielle d'égalité professionnelle et de diversité** en lien avec la direction des ressources humaines.
- ➔ Le ministère de l'Intérieur s'appuie également sur un réseau de près de **650 référents égalité/diversité désignés par une lettre de mission** dans l'ensemble de ses services et sur tous les territoires, en métropole et en outre-mer. La lutte contre les LGBTphobies est une des missions des référents égalité/diversité.
- ➔ Les référents égalité/diversité du périmètre du Secrétariat général sont désignés au sein des secrétariats généraux communs départementaux (SGCD) et **intègrent désormais l'ensemble de l'administration territoriale de l'État** (préfectures, SGCD et directions départementales interministérielles) dans leur champ d'actions.
- ➔ La gendarmerie nationale bénéficie d'un réseau étoffé de référents comportant **433 référents** parmi lesquels 43 coordonnateurs égalité et diversité positionnés au niveau régional. Depuis l'automne 2017, **55 241 personnels ont été sensibilisés par des référents égalité/diversité** au cours de **2 280 séances** dispensées.
- ➔ À la police nationale, **457 référents** (40 référents centraux, 29 référents zonaux et 388 référents territoriaux) sont nommés afin de couvrir l'ensemble du maillage territorial national et de relayer de manière homogène la politique diversité et égalité professionnelle sur l'ensemble des structures. Au 31 avril 2022, 64,4 % des agents sont formés à l'égalité et à la diversité.
- ➔ Depuis septembre 2021, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC) a engagé une démarche visant à constituer un réseau national de référents pour promouvoir l'égalité et la diversité au niveau de toutes ses entités.

Le protocole d'accord diversité

- ➔ Les politiques d'égalité et de diversité sont encadrées par le protocole relatif à la promotion de la diversité et la prévention des discriminations signé par l'ensemble des organisations syndicales du comité technique ministériel le 7 juin 2018.
- ➔ Ce protocole « diversité » **comprend 14 mesures articulées autour de 6 axes** :



- ➔ **Depuis la fin 2021, tous les territoires** sont engagés dans la réalisation de **plans d'actions locaux égalité/diversité**, déclinés par périmètre en police nationale, en gendarmerie nationale et dans les services déconcentrés du périmètre du Secrétariat général (préfectures, SGCD et DDI).

Bilan

Des actions de prévention et de formation

- ➔ Des modules de formation en ligne sur la plateforme FORMI comme le jeu sérieux « **vivre ensemble la diversité** ».
- ➔ Le déploiement d'un plan de formation des directeurs et directeurs adjoints des DDI à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles d'avril 2022 à avril 2023.
- ➔ Une politique de **formation initiale et continue redynamisée sur les discriminations, l'accueil des victimes LGBT+** et la prise en compte de la circonstance aggravante homophobe ou transphobe, en école de gendarmerie et dans les unités territoriales.
 - ➔ Formation dans une **démarche partenariale** avec des associations telles que FLAG!, SOS Homophobie et L'Autre Cercle et des partenaires institutionnels tels que la DILCRAH.
 - ➔ En 2021, **9 870 militaires** de la Gendarmerie nationale ont reçu une formation initiale parmi lesquels :



➔ En 2021, ont été formés :



Promouvoir la visibilité LGBT+

- ➔ À l'occasion du 8 mars 2021, **exposition des 109 Mariannes** inaugurée par la ministre déléguée en charge de la citoyenneté, Marlène Schiappa, et mettant en avant des parcours de vie de femmes, notamment des personnes transgenres et non-binaires (Aela Chanel – Miss Trans France 2021 ; Marie Cau – première maire transgenre ; Jade – influenceuse transgenre ; Soa de Muse – artiste non-binaire).
- ➔ **Campagne de communication** sur les critères de discrimination conçue avec le dessinateur Antoine Chereau « **Discriminations, c'est NON ! Tous égaux à l'Intérieur** » dont 3 dessins dénonçant les LGBTphobies.



Un soutien du ministère de l'Intérieur aux projets associatifs

- ➔ Signature d'une **convention de partenariat entre la ministre déléguée chargée de la citoyenneté et l'association FLAG!** le 17 mai 2021.
- ➔ Signature d'une convention avec le centre LGBT 72 et l'association FLAG! par la ministre déléguée chargée de la citoyenneté pour **promouvoir le dispositif « En lieux sûrs »** mis en place par FLAG! pour trouver un lieu d'accueil des personnes victimes d'actes LGBTphobes en décembre 2021.

Un ministère engagé dans une démarche interministérielle de lutte contre les LGBTphobies à travers le Plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023.

- ➔ La DILCRAH, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, a établi un **Plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023** qui concerne tous les domaines de la vie quotidienne : sphère familiale, école, université, travail, sport, santé ...
- ➔ Ce plan repose sur 42 mesures articulées autour de 9 axes :
 - ➔ Agir ensemble en faveur de l'égalité des droits et contre les discriminations sur l'ensemble du territoire.
 - ➔ Reconnaître et rendre accessibles les droits à la vie privée et familiale des personnes LGBT+.
 - ➔ Permettre l'accès à la santé des personnes LGBT+, lutter contre les discriminations fondées sur l'état de santé et évaluer les conditions de don du sang des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
 - ➔ Lutter contre les crimes et les discours de haine.
 - ➔ Promouvoir une éducation inclusive et faire reculer les préjugés.
 - ➔ Pratiquer le sport de manière inclusive et respectueuse.
 - ➔ Favoriser l'inclusion et lutter contre les discriminations au travail.
 - ➔ Soutenir les publics spécifiques.
 - ➔ Défendre les droits LGBT+ dans les relations internationales.
- ➔ Ce plan fait l'objet d'un comité de suivi associant étroitement les ministères, les collectivités locales et les associations.

Les initiatives dans le cadre du 17 mai

- ➔ La police nationale a organisé à l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai 2021 :
 - ➔ Une discussion entre les représentants des deux associations FLAG! et SOS Homophobie et le DRCPN afin d'échanger sur la lutte contre toutes les formes de discrimination dans la Police nationale retransmise en visioconférence ;
 - ➔ Des témoignages d'agents issus de la communauté LGBTQI+ sur leurs parcours de carrière à la DGPN ;
 - ➔ Plusieurs animations sur la journée (quizz, démonstration de l'application FLAG!, sessions de sensibilisation à la cause LGBT+ dispensées par FLAG!)
- ➔ À l'occasion du 17 mai 2022, les territoires s'engagent :
 - ➔ La préfecture de la Moselle a créé une page Intranet dédiée à la lutte contre les LGBTphobies.
 - ➔ La préfecture de la Dordogne organise un stand et une conférence avec l'association FLAG!
 - ➔ Le SGCD de l'Oise a rédigé une lettre d'information présentant la journée du 17 mai comme journée internationale de lutte contre les LGBTphobies et organise un café-débat avec l'association locale Clin d'œil.
 - ➔ Le SGCD du Val d'Oise organise une projection du documentaire « Cour d'honneur, coming out dans la police » de Cécile Patingre, suivi d'un débat et d'un atelier de sensibilisation.

Pour aller plus loin

Lien vers le site intranet égalité/diversité de la DRH :

<http://egalite-diversite.interieur.ader.gouv.fr/>

Que faire lorsque l'on est victime ou témoin d'actes de discrimination, de harcèlement, et de violences sexistes et sexuelles ?

- ➔ Trois cellules d'écoute pour les victimes et témoins d'actes de discriminations, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles :
 - ➔ **ALLO DISCRI (01 80 15 33 00)** pour les agents qui relèvent du Secrétariat général.
 - ➔ **STOP DISCRI (01 84 22 15 67)** pour les agents qui relèvent de la Gendarmerie nationale.
 - ➔ **SIGNAL DISCRI (01 86 21 55 55)** pour les agents qui relèvent de la Police nationale.
- ➔ En DDI, des fiches et guides réflexe à destination des agents et des encadrants sont disponibles.
- ➔ Le ministère de l'Intérieur soutient l'outil #SignalementFLAG! qui permet de signaler les actes LGBTphobes ou sérophobes via le lien suivant :

<https://www.flagasso.com/signalement.html>

